



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 25 juin 2020

REÇU
Par Alf Christian , 11:31, 25/06/2020

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Aménagement du territoire concernant plan directeur sectoriel « logement ».

Le projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement » se trouve actuellement en phase de finalisation.

Dans le cadre de cette question élargie, j'aimerais discuter de l'impact réel du plan directeur sectoriel « logement » sur la création rapide de logement supplémentaires pour contrecarrer la pénurie de logements au Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Lies

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 25 juin 2020

Objet : Question élargie n° 40 du 25.06.2020 de Monsieur le Député Marc Lies - Plan directeur sectoriel "logement"

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés